



1. Compte-rendu : conseil d'école n°3

Du jeudi 15 mars 2018

Année scolaire 2017/2018

Etaient présents :

La directrice : Mme Fabre

Les enseignants : Mmes Maneval, Bonnepart, Crespin, Bévalot, Garel, Grosset.

Les parents élus : Mmes Hanssen, Vuitton, Bouchard.

Le représentant de la municipalité : M. Martin, Mme Espinoux.

Le délégué départemental de l'E.N. : M. Perrel.

Excusés : M. Jamon, Inspecteur de l'Education Nationale, mesdames Labro, Pérignon, Dumont, Vialle, Bruas et monsieur Martel.

Ordre du jour :

1. Carte scolaire
2. Projet d'Ecole 2016/2020
3. Projets en cours et sorties
4. Subventions demandées pour 2018
5. Stages de réussite et EVS
6. Les rythmes scolaires 2018/2019 et activités périscolaires
7. Points abordés par les parents d'élèves
8. Points : sécurité, travaux.

1. Carte scolaire

Actuellement, l'école compte 185 élèves. En CP : 31 élèves, en CE1 : 36 élèves, en CE2 : 36 élèves, en CM1 : 44 élèves et en CM2 : 38 élèves

Arrivée de 37 GS, un départ de 38 CM2 : 184 élèves seront à priori présents en septembre 2018. Nous n'aurons les chiffres définitifs que fin août 2018. Seuil de fermeture de la 8^{ème} classe à 182 élèves.

Les pré-inscriptions scolaires en mairie pour les nouveaux arrivants auront lieu le vendredi 27 avril 2018 et le mercredi 25 avril 2018 de 16h 30 à 18h 30. M. Martin s'engage à prévenir la directrice des nouvelles arrivées sur Charly dès leur inscription et inversement.

Les inscriptions des futurs CP provenant de la maternelle les écureuils se dérouleront les vendredis 18 et 25 mai de 13h 30 à 18 heures.

Les effectifs sont en baisse car la population de Charly vieillit, les élèves partent dès la fin du CM1 pour s'assurer d'une place dans un collège privé.

Une classe a été bloquée cette année au mouvement ce qui implique le départ de madame Crespin en cas de fermeture : cette mesure est en cours de vérification.

La mise en place de la convention entre Charly et Vernaison de dérogation à la carte scolaire est effective depuis trois ans et se justifie par la volonté des deux mairies de faciliter la vie de leurs administrés. Cette convention sera diffusée sur le blog de l'école ainsi que sur les sites internet des deux mairies après avoir été mise à jour.

Mme Vuitton se questionne sur l'opportunité d'une convention avec Millery et Vourles. M. Martin dit que le contexte n'est pas le même qu'avec Vernaison. Madame Vuitton est convaincue de l'intérêt d'une convention et insiste sur la nécessité de communiquer. M.

Martin est d'accord pour communiquer sur les règles de dérogation sur le site de la mairie et sur le panneau lumineux.

Comme chaque année, une réunion aura lieu début juin entre les mairies de Vernaison et de Charly pour statuer sur les demandes de dérogation, en présence des directrices et d'un représentant des parents d'élèves par école.

Concernant la proposition des RPE et des écoles de réaliser une affiche sur les inscriptions dans les écoles publiques de Charly, M. Martin n'y voit aucun inconvénient mais précise que pour des raisons de neutralité entre école publique et école privée, le logo de la mairie n'apparaîtra pas sur cette affiche ; les RPE pourront cependant bénéficier du service communication de la mairie pour confectionner cette affiche dans le cadre de l'aide aux associations que la mairie apporte à toutes les associations de la commune.

2. Présentation du Projet d'École 2016/2020

Quatre parcours différents seront mis en place dès cette année :

- **Un Parcours d'éducation artistique et culturelle** avec un axe prioritaire : « Développer des parcours artistiques et culturels ».
- **Un Parcours de réussite scolaire avec deux axes prioritaires** : « Une Harmonisation et un réajustement des pratiques en fonction des évaluations CE2 (Cycle 2) » et « la mise en place d'un lien avec le collège. (Cycle 3) »
- **Un Parcours citoyen avec deux axes prioritaires** : « Rassembler l'école autour d'un projet éco-citoyen » et « Améliorer le climat scolaire ».
- **Un parcours santé** : en cours de fonctionnement.

Cette année, l'équipe enseignante ainsi que la mairie et les RPE ont mis en place trois commissions qui se rencontrent régulièrement tout au long de l'année :

a) Commission cour de l'école :

L'équipe enseignante travaille actuellement en lien avec la mairie et les RPE sur un projet de réaménagement des espaces récréatifs. L'objectif étant de résoudre les problèmes de sécurité dans la cour mais aussi de responsabiliser les élèves dans les aménagements par la création d'un conseil d'élèves présidé par la directrice et M. Martin: le deuxième a eu lieu le 19 janvier 2018. Notre inspecteur a validé la qualité du travail effectué par l'équipe concernant le climat scolaire. Nous avons reçu le devis concernant le revêtement de la cour (43 000€). Les devis pour l'achat du petit matériel : tables, jeux, ont été fournis par madame Hanssen que nous remercions pour son implication. Un projet de construction de deux immeubles face au portail et au-dessus du terrain de football est en cours d'étude. L'aménagement de la butte autour de la cour pourra être envisagé suite à ces travaux. Lors de la dernière réunion de la commission, la mairie s'est engagée à :

- planifier des travaux pour les vacances de printemps: peintures sur le sol, matériels installés (tables, bancs, etc.) et emplacement pour les vélos fonctionnel.
- lors des vacances d'été 2018 : refaire le revêtement de la cour sur la partie Nord partiellement ou entièrement (si le budget le permet) et la partie Sud à l'issue des travaux des immeubles.

b) Commission rythmes scolaires : il a été décidé de revenir à la semaine de 4 jours en conseil d'école. Cette commission a réfléchi à l'organisation des accueils périscolaires pour l'an prochain. Une réunion de présentation en mairie est prévue le 9 avril. La présentation aux familles aura lieu au retour des vacances de printemps.

Les dossiers d'inscription seront disponibles à partir du 15 juin, le retour est souhaité pour le 22 juin 2018. Ces informations pourront passer par le cahier de liaison. Une information va également être fournie lors des inscriptions des nouveaux arrivants et des futurs CP des écureuils.

c) Commission climat scolaire : cette réunion se tient suite à plusieurs situations compliquées avec des enfants ou entre enfants sur la période de septembre à décembre, au niveau de l'école et du périscolaire. Au niveau de l'école, la directrice est intervenue à plusieurs reprises pour résoudre des problèmes de comportement. Une présentation sur le harcèlement scolaire a été faite dans toutes les classes. Des médiateurs ont été mis en place pour résoudre les conflits en récréation. Au niveau du périscolaire, et plus particulièrement de la cantine, M. Martin et Mme Lorenzini (responsable du service des accueils périscolaires) sont intervenus auprès des élèves pour leur rappeler le cadre disciplinaire de ces accueils. Un outil de communication a été mis en place sur l'école : le message clair. L'information sur la possibilité par les familles d'être accompagnées par un RPE lors des équipes éducatives ou rencontres avec les enseignants a été diffusée dans les cahiers de liaison.

Concernant le projet d'école, chaque année un bilan sera effectué par l'équipe enseignante fin juin afin de mettre en place des actions efficaces et réalisables pour l'année suivante.

3. Projets en cours et sorties

- CP : Intervention Ebullisciences sur la chimie des aliments. Rencontre avec une conteuse : Sakina. Intervention d'un magicien (deux séances par classe) et d'un plasticien à partir de fin mars. Participation à "Dis-moi 10 mots".
- CP/CE1 : idem
- CE1 : idem
- CE2 : idem
- CE2/CM1 : Sortie LPO. Sortie Charly patrimoine et développement durable.
- CM1: Projet défi-classe énergie et deux sorties LPO. Sorties vélo après les vacances de printemps. Visite de Melchior et sortie EDD en juin.
- CM1/CM2 et CM2 : Classe découverte à Saint François de Sales du 26 au 29 mars
Projet les petits Champions de la lecture, le 21 mars 2018. Visite du musée de la mine en décembre.

Toutes les classes participent aux Incorruptibles. Différentes sorties spectacles à Melchior auront lieu. Le 9 mars, préparation du spectacle : Costard.

Les classes de CM2, CM1 et CM1/CM2 participent aux Boules Lyonnaises à partir du 23 avril 2018.

Carnaval le 23 mars : les CP prépareront des crêpes pour les GS. Rencontres tennis de table fin mai.

Les CM1 et CM2 de l'école ont passé l'APER avec succès. Un élève a même été retenu pour rencontrer d'autres élèves du département à la préfecture du Rhône.

Visite du collège d'Irigny le mardi 3 avril 2018.

4. Subventions demandées pour 2018

Le budget sera voté le 3 avril 2018.

5. Stages de réussite et EVS

Pas de stages de réussite cette année, ils ont remplacé les stages de remise à niveau.

Cette année, nous disposons de 3 EVS sur l'école : 1 EVS mutualisée pour les élèves MDPH et 2 AESH. Pour l'an prochain, nous perdons l'EVS mutualisée et une AESH. 9 élèves sont actuellement notifiés MDPH sur l'école.

6. Les rythmes scolaires

La Mairie de Charly a communiqué au DASEN les nouveaux rythmes scolaires pour l'an prochain. Retour à la semaine de 4 jours. De nouveaux horaires seront mis en place :
Matin : 8h 30 – 11h 45
Après-midi : 13h45 – 16h30

7. Points abordés par les parents d'élèves.

Seulement quatre questionnaires ont été remplis et retournés aux REP. Tout comme les RPE, M. Martin déplore cette faible implication des familles : les questions retournées sont-elles partagées ou bien ne concernent-elles que les parents qui les ont émises ?

Point 1 : "En tant que communauté éducative que pourrions-nous faire pour impliquer davantage les familles dans la vie de l'école et améliorer la communication sur la vie de l'école ?" Le blog de l'école est peu utilisé. Les familles doivent exprimer ce qu'elles veulent. Les enseignants et la mairie répondront à la demande.

Point 2 : "Comment résoudre le problème des vols dans les cartables à l'école (temps périscolaires) ?" M. Martin indique que pour faciliter la surveillance des zones par niveau ont été tracées sur le sol sous le préau. Les surveillants sont vigilants et la directrice du périscolaire fait des rappels à l'ordre régulièrement. Différentes mesures peuvent être prises si nécessaire : convocation des parents, punitions sous forme de travail d'intérêt général et exclusion temporaire ou définitive.

Point 3 : "Pouvons-nous être assurés que la composition des menus de la cantine est bien effectuée par une diététicienne, tenant compte de la classe d'âge (6 – 11 ans) des élèves ?" Oui, il s'agit de Mme Adeline MONNET - Diététicienne de l'entreprise SHCB qui a une longue expérience dans l'élaboration des menus. Les parents demandent à ce que le passage au self ne se fasse plus par ordre alphabétique. Monsieur Martin va se renseigner.

Point 4 : "Qu'est-ce la Mairie envisage concrètement pour améliorer les relations entre les élèves et son personnel de cantine ? M. Martin répond qu'après avoir rencontré les enfants pour leur rappeler l'importance de savoir être respectueux entre eux et envers les adultes, il a rencontré de même l'équipe de cantine. Si un rappel doit à nouveau être fait, il le sera avec l'appui de la secrétaire générale de mairie, la responsable hiérarchique de ces personnels.

Point 5 : "Des activités ont été mise en place récemment sur la pause méridienne pour les CM1 et CM2. Quel bilan à ce jour ?" Peu d'enfants sont concernés (7 enfants les lundis, 10 les mardis et jeudis) mais ils sont très satisfaits.

8. Points sécurité et travaux

- Problème d'utilisation de la salle Mozart : La charte d'utilisation de cette salle est en cours d'élaboration.
- Exercice incendie effectué le 9 février 2018 : correct.
- PPMS confinement reporté au 20 mars 2018.
- Container Nespresso toujours présent depuis octobre 2017
- Stores de madame Bonnepart : en attente
- Peintures prévues pendant les vacances d'été : à venir
- Pas d'engins ou d'ouvriers dans la cour pendant la construction des immeubles.
- Installation du TNI souhaitée pendant les vacances d'été.

- Problème de la cabane EPS : en salle Dubernard, il faut aménager un local. Faut-il démonter la cabane, la consolider ? Il y a un souci de ne pas éparpiller le matériel EPS et de ne pas encombrer la salle Rêvart.
- Nécessité d'un visiophone et d'un portable pour la directrice.

Prochain conseil d'école le lundi 25 juin 2018. Clôture à 20h 10.

Fait à Charly, le 15 mars 2018.

La Présidente
Mme FABRE

La Secrétaire
Mme GAREL

Les représentants de parents d'élèves